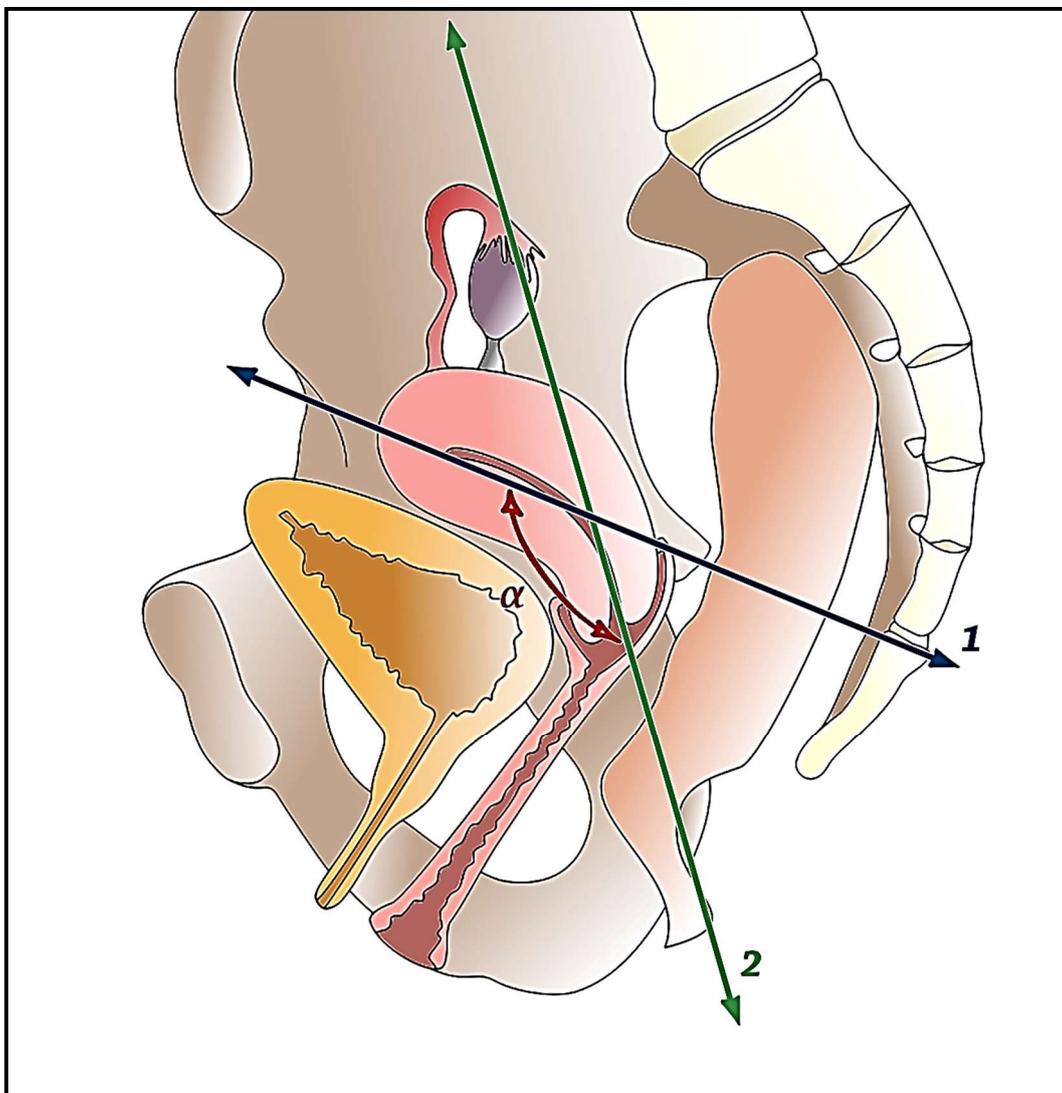


LA FLEXION ★★★

La flexion est définie par l'angle réalisé entre le col de l'utérus et le corps de l'utérus. C'est-à-dire l'angulation réalisée entre la ligne (1) axe du corps utérin et la ligne (2) axe du col de l'utérus. On observera deux phénomènes l'antéflexion et la rétroflexion.

- En **antéflexion** l'angle entre le corps et le col est inférieur à 110° .
- En **rétroflexion** l'angle entre le corps et le col est supérieur à 110° .



1. Ligne mobile : Axe du corps utérin

2. Ligne fixe : Axe du col utérin